

## *Note d'informations et d'échanges n° 46* *Du 26 septembre 2021*

### Journées Européennes du Patrimoine et Enquête Publique

Chers amis,

Nous revenons vers vous sur les deux importants événements pour l'association en ce mois de septembre.



Pour la première année, sur proposition de la Mairie nous avons participé aux « **Journées Européennes du Patrimoine** », avec 2 visites le dimanche 19 septembre.

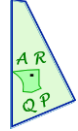
Ces visites ont eu un très grand succès. Comme nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes, nous organiserons d'autres visites pour toutes les personnes en liste d'attente.

Nous avons noté avec satisfaction, une forte majorité de participants venant d'autres quartiers de Meudon et de villes limitrophes, y compris Paris.

**ARQP a mis en valeur la spécificité patrimoniale de notre quartier pour l'intérêt de tous.**

Nous remercions Mmes Lombardi et Guichard du Musée d'Art et d'Histoire de Meudon qui nous ont apporté leur aide, ainsi que Alice Schneider, responsable de ce projet au sein de l'équipe de bénévoles de notre association.





L'enquête publique pour la modification n° 7 du Plan Local d'Urbanisme de Meudon que nous vous avons annoncé dans notre précédente « Note », ouverte le 1<sup>er</sup> septembre a été prolongée jusqu'au 29 septembre 2021.

« Cette modification vise notamment à renforcer, harmoniser les règles de construction **autour du Potager du Dauphin**, de l'avenue du Château et identifier différents secteurs de plan masse ».

L'association ARQP a remis sa contribution à l'enquête publique.  
Vous la trouverez sur notre site Internet.

Nous y avons rappelé :

1. Les propositions élaborées par la commission « Urbanisme » de ARQP depuis 2018, déjà retenues par la Mairie dans le projet soumis à l'enquête, à savoir :
  - la zone UDD unique pour le Quartier du Potager (délimité par les avenues Jacqueminot et du Château, et les boulevard des Nations Unies et Verd de Saint Julien),
  - l'ajout dans l'annexe 5 du PLU des bâtiments et arbres remarquables du Quartier du Potager, suite à l'enquête menée par la commission « Patrimoine » de ARQP, ainsi que les murs d'origine de l'ancien Potager du Dauphin situés dans des propriétés privées (avec les accords obtenus par ARQP auprès des propriétaires concernés )
    - les critères de hauteur
    - la protection des cœurs d'îlots

Pour certains de ces critères qui pourraient s'appliquer à d'autres quartiers pavillonnaires de Meudon, nous avons travaillé en collaboration avec le CSSM.

2. Notre dossier en faveur de la "sauvegarde" du Quartier.  
Nous y développons tous les arguments et justifications en faveur du classement de notre quartier en « **secteur à protéger** » sur la base du Code de l'Urbanisme, proposition qui avait été jugée pertinente par le commissaire enquêteur de la modification du PLU n° 6.

**N'hésitez pas à titre individuel, à donner votre avis à Madame la Commissaire Enquêteur.**



**Vous pouvez adhérer désormais en ligne sur notre site :**  
**[Nous rejoindre - ARQP \(quartierdupotager-meudon.fr\)](https://quartierdupotager-meudon.fr)**

Pour l'Association, le président,  
Dimitri Floros